

BILAN D'EXPLOITATION DES BASSINS NAUTIQUES

SAISON 2009



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

Quelques chiffres clés de la saison 2009	Page 3
Détail de la fréquentation	4
Les abonnements	5
Les tarifs	6
Situation de la gratuité	7
Les scolaires	8
Les animations	9
Le point restauration	10
« Opération Tous à la piscine »	11
Occupation des bassins	12
Les équipes d'exploitation	13
Éléments financiers, recettes d'exploitation	14
Éléments financiers, charges d'exploitation	15
Incidents et événements particuliers	16
Situations des dysfonctionnements techniques	18
Pour conclure	20



Quelques chiffres clés de la saison **2009**

- 618 entrées le 16 juillet
- 742.10 € le 16 juillet (recette entrées)
- 4012 m³ d'eau consommés sur la saison
- 613 € le 16 juillet (recette point restauration)

Température de l'air (matin)

- 11° relevé le 6 septembre
- 31°

Température de l'eau (matin)

- 25°
- 30°

Pour rappel 2008

- 636 entrées le 24 juillet
- 610 € le 24 juillet
- 10773 m³ d'eau consommés
- Concessionnaire privé

Température de l'air (matin)

- 10° relevé le 10 septembre
- 24°

Température de l'eau (matin)

- 25°
- 30°

Détail de la Fréquentation

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	TOTAL	<i>Variations 2008</i>	
Entrées payantes	1355	5363	4059	130	10907	10058	+4.6%
Entrées gratuites	469	1369	2928	133	4899	2795	+75%
Entrées scolaires	2677	81	0	1137	3895	2535	+53%
Entrées institutions (pompiers/gendarmes)	0	40	24	0	64	42	+46%
Entrées club de Natation	546	695	446	0	1687	908	+86%
TOTAL	5047	7548	7457	1400	21452	16338	+28%

Commentaires :

Concernant les écarts avec les chiffres de 2008, il faut tenir compte de la date d'ouverture de l'établissement qui a été avancée de quinze jours par rapport à 2008.

Les conditions météorologiques de l'été 2009 ont été également une valeur sûre de ces résultats, et ont permis de pérenniser la venue des scolaires en septembre.

Les « habitués », un groupe d'individuels (environ 15 personnes) dont la pratique de la natation est sportive, assurent pour majeure partie les entrées de septembre.

La présidente du club de natation a confirmé à l'occasion de son bilan annuel, le résultat excellent des effectifs de la saison.

L'évolution significative des entrées gratuites est le résultat de l'augmentation des utilisateurs résidents au camping.

Les abonnements

Abonnements	JUIN	Rappel 2008	JUILLET	Rappel 2008	AOÛT	Rappel 2008	SEPTEMBRE	Rappel 2008
Adultes	35	25	61	41	28	10	5	4
Enfants	43	49	98	122	46	10	1	0
Animations	1	2	71	22	80	5	7	0
TOTAL	79	76	230	185	154	25	13	4

Les tarifs

PRESTATIONS	TARIFS 2009
Catégorie 1 • Tarif adulte	1.80 €
Catégorie 2 • Abonnement 10 entrées adulte	16.00 €
Catégorie 3 • Tarif enfant de 7 à 17 ans, étudiant, demandeur d'emploi (sur présentation du justificatif), associations CCVAL	1.00 €
Catégorie 4 • Abonnement 10 entrées enfant de 7 à 17 ans, étudiant, demandeur d'emploi (sur présentation du justificatif), associations CCVAL	8.00 €
Catégorie 5 Animations • Créneaux nageurs	2.40 €
Catégorie 6 Animations • Animations adulte (Aquagym...)	3.90 €
Catégorie 7 Animations • Jardin aquatique (3 à 5 ans) (avec 1 accompagnateur)	3.90 €
Catégorie 8 Animations • Abonnement 5 séances (Cat.6/7)	19.00 €
Catégorie 9 • Leçon collective	3.00 €
Catégorie 10 • Enfant de moins de 7 ans (obligatoirement accompagné d'une personne de plus de 18 ans) • Public hébergé au camping municipal (sur présentation du ticket justificatif)	Gratuit Gratuit

Situation de la gratuité

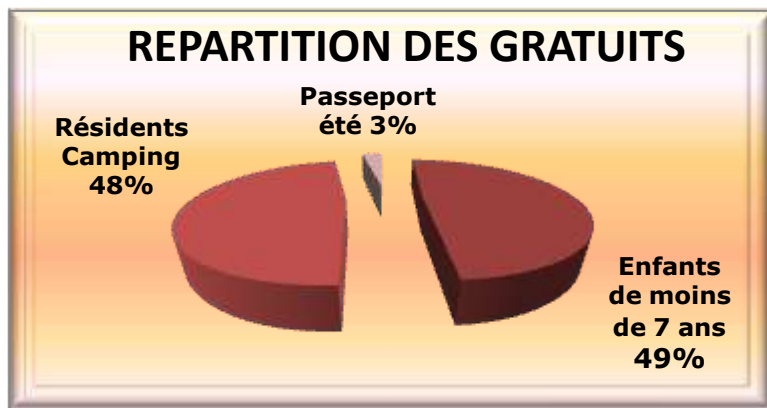
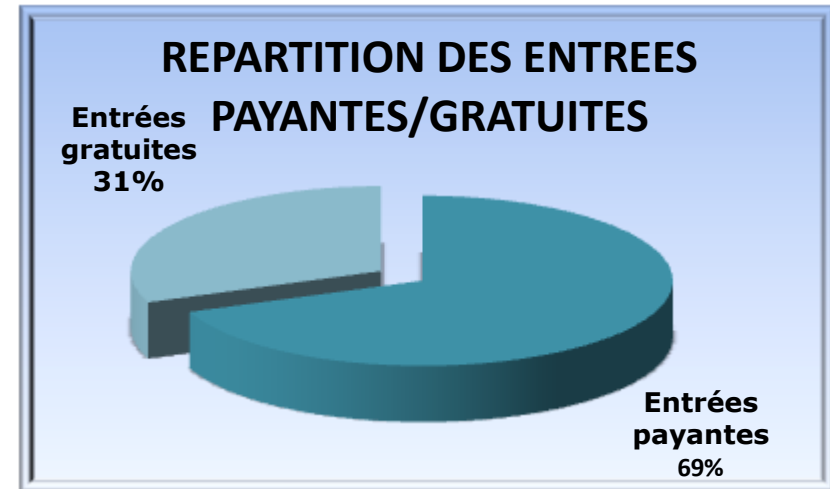
(sans tenir compte des publics scolaires, institutions et clubs)

Commentaires :

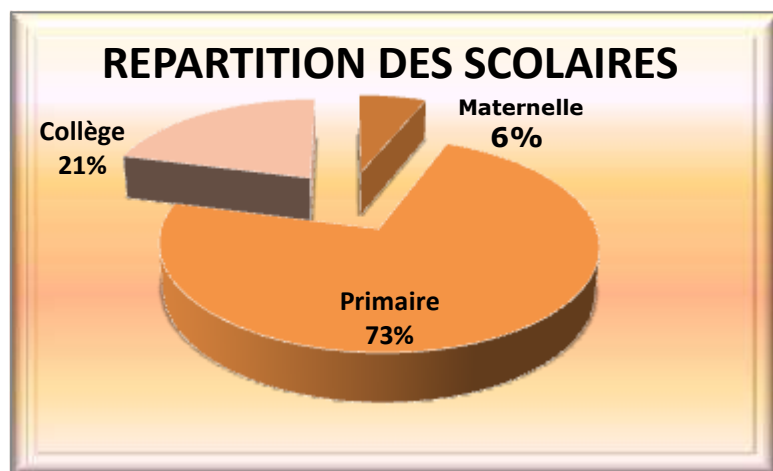
Pour 2008 le pourcentage des entrées gratuites était de 17%.

L'opération « Passeport été » destinée aux jeunes a généré 149 entrées, contre 127 en 2008.

Concernant les entrées campings et enfants de moins de 7 ans celles-ci ont été multipliées par deux.



Les scolaires



Commentaires :

2535 élèves ont fréquenté l'établissement en 2008.

La période d'ouverture a permis aux écoles de disposer de 7 séances (les directives de l'Education Nationale fixent un minimum moyen de 10 séances).

Les éducateurs sportifs de la CCVal sont mis à disposition gratuitement pour assurer l'enseignement, la surveillance de la natation au sein des groupes scolaires.

L'école de Varenne Saint Germain n'utilise pas le stade nautique car elle dispose d'un créneau au stade nautique couvert de la Communauté de communes de Paray le Monial.

L'accès à l'établissement est assuré en priorité aux écoles primaires, puis aux élèves de 6ème.

	JUIN	JUILLET	SEPTEMBRE	TOTAL
Collège R. SEMET	461	0	354	815
Ecole Pierre et Marie CURIE	735	0	207	942
Ecole du Launay	392	0	40	432
Ecole de Saint Agnan	255	0	126	432
Ecole de la Brièrette	164	0	64	228
Ecole de Neuzy	154	0	113	267
Ecole de Molinet	221	0	123	344
Ecole de Chassenard	86	0	110	196
Ecole de la Motte Saint Jean	69	0	0	69
Ecole du Centre	54	0	0	54
Ecole Lafleur	167	0	0	167
TOTAL	2758	0	1137	3895

Les animations

	JUIN	JUILLET	AOUT	TOTAL	Rappel 2008
Leçons collectives	Non organisées	143	64	207	166
AQUAGYM	0	154	212	366	170
Animations jeunes	Non organisées	13	0	13	50
Jardin Aquatique	0	5	0	5	11
Leçons particulières	68	89	67	224	NS
TOTAL	68	404	343	815	397



Commentaires :

Les groupes participants aux séances d'aquagym sont constitués d'un noyau d'habitues. Pour cette saison les séances ont débuté au 2 juin, sans toutefois susciter de forte participation.

Les animations jeunes envisagées n'ont pas été organisées pour la plupart du fait de la surcharge des missions effectuées par les agents du secteur Sports, Culture et loisirs.

On observe une forte demande concernant les leçons de natation collectives. Cette situation n'est d'ailleurs pas sans difficultés pour la mise en œuvre d'un apprentissage de qualité, avec des groupes de 20 à 25 participants de niveaux disparates et avec des motivations différentes.

Des animations en périphérie des bassins étaient de nouveau proposées aux utilisateurs (ping-pong, structure gonflable, volley,...).

Parallèlement les soirées nocturnes de juin et juillet sont agrémentées par la présence d'un disc-jockey. Cette animation est par ailleurs fortement plébiscitée par le public qui est nombreux à ces occasions.

Le point restauration

Commentaires :

Initialement programmée au 1^{er} juillet l'ouverture du point restauration s'est effectuée le 12 juillet, ceci en raison de difficultés liées à la location de matériel (friteuse, congélateur,...). Il a été fermé le 31 août.

La réalisation en régie a été bien perçue par les utilisateurs, sauf remarqué par certains le manque de diversité concernant les produits proposés à la vente (café, bonbons, chips,...).

La gestion des denrées alimentaires (approvisionnements, livraison, date limite de consommation,...) reste très délicate, toutefois les volumes d'inventés ont été relativement faibles, de l'ordre de 7%.

La question de la location du matériel reste un frein au développement du service. En effet, disposer de ces équipements à demeure permettrait d'organiser l'ouverture en fonction des prévisions conditions météorologiques et même de proposer un service ponctuel en juin.

Horaires d'ouverture (42h/semaine)	
Lundi	12h-18h
Mardi	12h-18h
Mercredi	12h-18h
Jeudi	12h-21h 19h en août
Vendredi	12h-18h
Samedi	12h-18h
Dimanche	12h-18h

Dépenses (€)		Recettes (€) Produits des ventes	
Salaires	7 137.98	Viennoiseries, glaces, sandwiches	5 333.18
Viennoiseries, glaces, sandwichs	2 344.63	Boissons	1 439.32
Boissons	661.92		
Location Matériel	1 033.35		
Divers	129.76		
Total	11 307.64	Total	6 772.50



« Opération Tous à la piscine »

	7/07	9/07	16/07	21/07	23/07	28/07	30/07	4/08	6/08	11/08	13/08	17/08	18/08	19/08	20/08	25/08	27/08	28/08	Total	
Itinéraire 1 Les Guerreaux St Agnan La Motte S.J. Villard	1	4	3			3		2		3	3	3								44
Itinéraire 2 Varenne S.G. Les Alouettes Launay	3	3	3		4	5				3		4		4				3		40
Itinéraire 3 Molinet Chassenard Coulanges	1	3	3	2	1	1	1	1		2	3		1		2	1	4			76
Itinéraire 4 Vigny Digoïn Brierette Les Saules Neuzy Centre			6	3		4		4			4		3		3					67
Total	10	19	29	8	19	26	11	15	17	11	16	7	6	8	10	3	9	3		227

BUDGET DE L'OPERATION	
Transport	4 125.00 €
Accompagnement	767.95 €
TOTAL	4 892.95 €

Commentaires :

Opération assurée les mardis et jeudis en juillet et août.

Pour cette saison encore la RSL a assuré le service, avec 2 accompagnateurs recrutés auprès de l'AIEC.

Les utilisateurs doivent présenter le règlement de l'opération signés par les parents.

Pour mémoire :

2003 : 231

2004 : 217

2005 : 151

2006 : 248

2007 : 181

2008 : 260

Occupation des bassins

Taux moyen de fréquentation horaire tous publics confondus : 20%

Répartition et volumes des heures d'ouverture effectives :

	Heures totales d'ouverture/semaine	Heures totales d'ouverture au public/semaine	Heures totales d'ouverture aux scolaires/semaine	Heures totales d'ouverture au club de natation/semaine
JUIN	70.5	44.5	22	4
JUILLET	67.5	63.5	0	4
AOUT	65.5	61.5	0	4
SEPTEMBRE	49	27	22	0

Commentaires :

Le tableau ci-dessus ne présente pas les temps d'utilisation des bassins par les institutions (pompiers/gendarmerie), ceux-ci n'étant pas réguliers. Les institutions ont la possibilité de s'entraîner 1 heure chaque matin avant l'ouverture au public.

Des aménagements horaires ont été effectués sur le volume d'heures d'ouverture au public. Les modifications visaient, au regard de la fréquentation de 2008 d'éviter d'ouvrir les bassins aux heures matinales (8 heures de moins).

Il a été demandé par plusieurs utilisateurs de pouvoir bénéficier de créneaux supplémentaires réservés aux nageurs. Cette éventualité est possible dans la mesure des répartitions d'utilisation des bassins, sous réserve de disponibilité des personnels.

Les équipes d'exploitation

Répartition des postes d'exploitation :

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
EQUIPE AQUATIQUE	3 postes TP*, 1 poste 20h, 1-10h	4-TP, 1-20h, 1-10h	3-TP, 1-20h	3-TP
Nombre total d'heures	135h	170h	125h	105h
EQUIPE D'ACCUEIL	5-TP	8-TP	8-TP	4-TP
Nombre total d'heures	175h	280h	280h	140h
EQUIPE TECHNIQUE	2-TP	2-TP	2-TP	1-TP, 2-MT**
Nombre total d'heures	72h	72h	72h	70h
EQUIPE D'ANIMATION (poste partagé 25h animation/10h technique)		1-TP	1-TP	
Nombre total d'heures		35h	35h	
POINT RESTAURATION		1-TP, 1-MT	1-TP, 1MT	
Nombre total d'heures		52.5h	52.5h	
ACCOMPAGNATEURS « TOUS A LA PISCINE »		2-25h	2-25h	
Nombre total d'heures		50h	50h	

*Temps Plein 35h **Temps Partiel 16h

Commentaires :

Les postes de saisonniers correspondent à 82% du volume total des heures travaillées. 2 agents sont mis à disposition par la ville de Digoin.

Les saisonniers sont recrutés exclusivement sur le territoire, à l'exception des personnels aquatiques ceci en raison de la pénurie de personnes diplômées.

Dans ce tableau ne sont pas indiqués, les agents de la CCVal qui participent à la mise en œuvre de la saison (pilotage, communication, ressources humaines, administratifs).

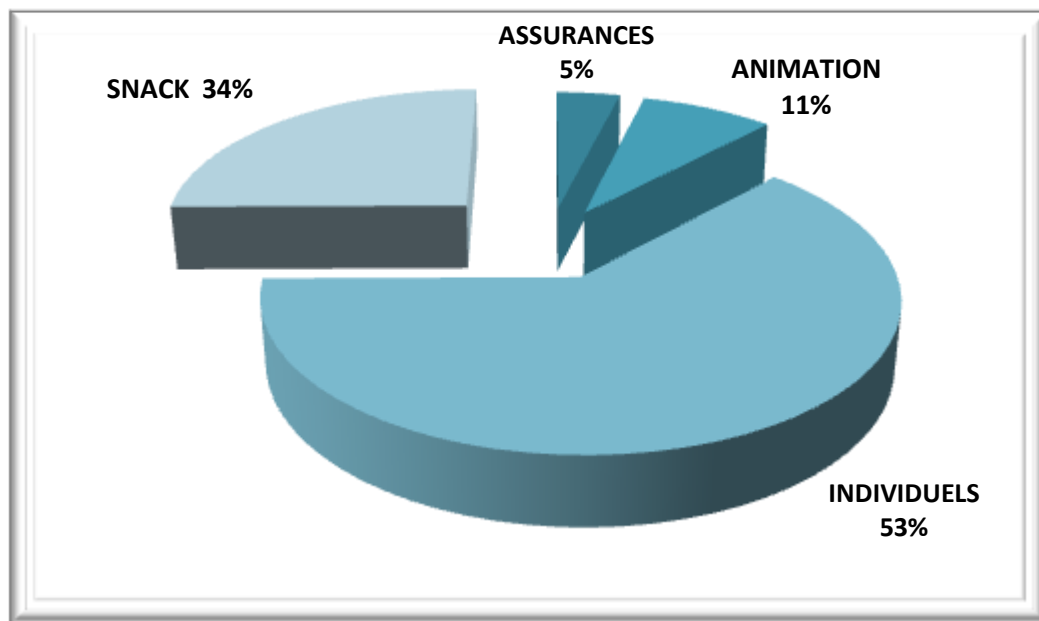
Pour cette saison, des rotations de postes avec les agents techniques de la CCVal ont été effectuées. Toutefois, la spécificité de l'exploitation nécessite la formation des agents. En vue d'assurer la continuité du service en cas d'incidents techniques, un service d'astreinte a été instauré pour les agents techniques.

Pendant la saison, 2 agents saisonniers étaient hébergés gratuitement dans l'appartement.

Par ailleurs, le fait de ne pas disposer au sein de la CCVal de personnel qualifié pour les activités aquatiques, limite considérablement les possibilités d'animation des bassins.

Eléments financiers

1. Recettes d'exploitation



*PRIX MOYEN D'UN UTILISATEUR PAYANT : 1.75 €
(recette/nombre d'utilisateurs payants)*

RECETTES D'EXPLOITATION
26 949.90 €

Commentaires :

Les recettes d'exploitation affichent une augmentation de 85% par rapport à 2008.

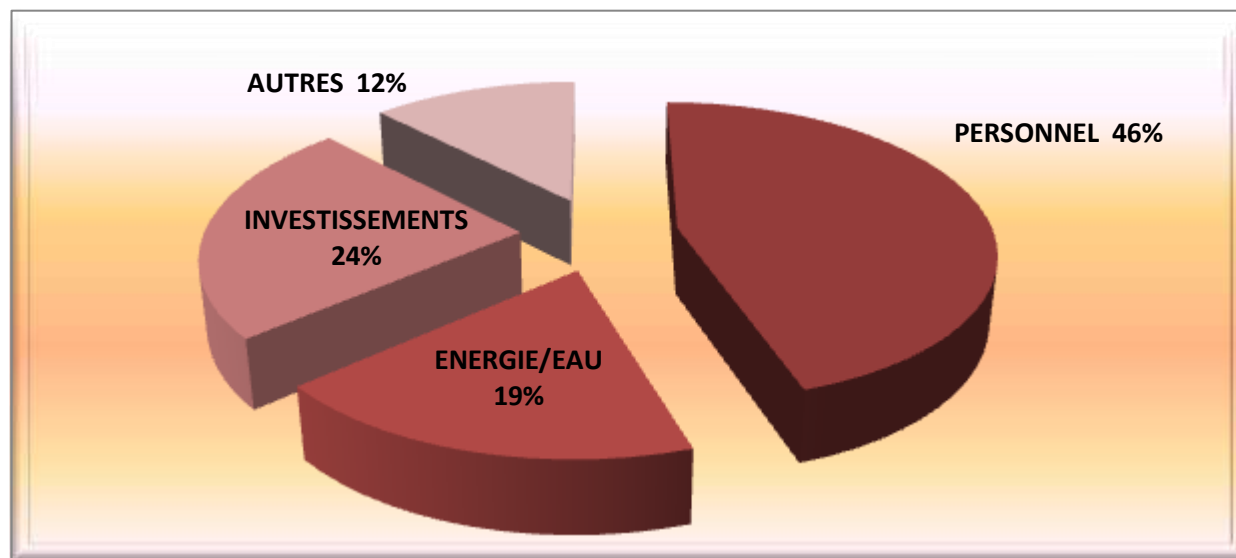
Toutefois cette augmentation est à relativiser, en raison de l'absence de recettes l'année précédente du point restauration (concession privée).

Pour 2008, la recette totale des entrées s'élevait à 14 181.8 €, pour cette saison elle est 19 125.4 € soit une hausse de 35%.

La part présentée sous le terme assurance concerne des remboursements qui font suite à des sinistres subis par le fait d'entreprises.

*RECETTE MOYENNE D'UN UTILISATEUR : 0.89 €
(recette/fréquentation totale)*

2. Charges d'exploitation



CHARGES (fonctionnement et investissement)

235 550.63 €

COUT HORAIRE D'UTILISATION : 224 €
(dépenses/heures d'utilisation)

Commentaires :

En référence à 2008, les charges d'exploitation ont augmenté de 11%. C'est la part financière accordée aux investissements avec une augmentation de 60% qui résulte de cette situation. Les charges générales de fonctionnement ont quant à elles baissé de 2%.

Les dépenses liées à la section des investissements concernent :

- La pose du liner
- L'achat de caisses enregistreuses
- La réalisation d'une étude géologique des sols

Les charges « autres » comprennent les dépenses de produits de traitement, location robot et matériels divers, petits entretiens des équipements...).

Les dépenses de personnels (131 437 €) ont augmenté de 5% ceci en raison de la prise en régie du snack.

Pour rappel en 2008 le budget des charges de fonctionnement de l'équipement s'élevait à 213 000 €.

Incidents et événements particuliers

20/04/09

Etanchéisation du grand bassin par la pose d'un liner.

02/06/09

Des analyses provoquées par la CCVal amènent un résultat de trente fois supérieur à la norme autorisée concernant la présence des Légionelles (Légionelles non pneumophile).

Procédures engagées :

Communication aux services de contrôle des résultats en vue de s'informer de la conduite à tenir.

Note d'information aux agents techniques d'exploitation concernant la situation et les actions à engager.

Détartrage et désinfection des pommes de douches.

17/06/09

Journée USEP 03 (Union du Sport à l'Ecole Primaire)

108 enfants ont participé à une journée de clôture de la saison sportive autour des activités aquatiques

21/06/09

Challenge « Castagna »

Compétition de Joutes rassemblant des compétiteurs locaux et régionaux.

01/07/09

Panne d'un chauffe-eau entraînant un inconfort pour les utilisateurs et par incidence une surconsommation d'eau. Situation résolue dans un délai de 8 jours.

02/07/09

Suite à plusieurs légers malaises, Mr Y. Bernigaud agent technique d'exploitation et après une visite à la médecine du travail est retiré de son poste.

Mr E. Guérin agent CCVal assure les fonctions en remplacement d'urgence. Prise de poste en autonomie dès la deuxième semaine d'intégration.

Visite des installations par l'inspecteur de la médecine du travail en vue de relever les conditions et risques de travail des agents. A ce jour aucun rapport ne nous a été retourné, toutefois un certain nombre de points liés aux procédures de prévention des risques ont été identifiés à l'occasion de ce contrôle.

19/07/09

Compétition de natation organisée par le club de Digoïn.

20/07/09

Panne du diffuseur de chlore. Remise en service par les services techniques dans un délai de 3 jours.

01/08/09

Rupture d'un câble électrique du réseau ERDF rue de la Chevrette entraînant la mise en défaut de la pompe d'alimentation du bassin de Joutes.

Intervention de différentes entreprises de dépannage. Remise en service dans un délai d'un mois.

18/08/09

Présence de matières fécales et organiques nécessitant à deux reprises la fermeture du bassin d'initiation

Intervalle de 2 heures, 2 personnes différentes concernées

Intervention de l'équipe technique.

Interruption des entrées du public, fermeture définitive du bassin concerné et évacuation progressive.

Situation des dysfonctionnements techniques de l'équipement

La liste non-exhaustive des éléments cités ci-après incite à s'interroger sur les perspectives de l'équipement et par la même sur la nature du service qui est proposé par la CCVal. Les multiples dysfonctionnements observés ne favorisent pas le plein emploi de l'équipement, nombreux sont les habitants qui ne fréquentent pas l'établissement. A l'inverse, la demande d'utilisation des écoles et clubs est en hausse, tout comme la fréquentation des campeurs.

En outre, certains de ces désordres de nature principalement structurels et techniques provoquent une situation qui ne correspond plus aux règles de conformités fixées pour ce type d'équipement. Il convient de préciser que nombre des équipements et matériels en fonctionnement à l'heure actuelle ont été installés en 1964 et l'on peut facilement considérer que les difficultés rencontrées, sont assez logiquement naturelles.

Par ailleurs les opérations de maintenance aussi bien préventives, que correctives restent problématiques du fait de la déliquescence des matériels.

Sources : services CCVal, rapport DDASS septembre 2003, diagnostic électrique aout 2003, étude du schéma d'aménagement cabinet BETURE-CEREC mars 2005, rapport de repérage amiante société SARDEIC janvier 2007, étude géophysique Sarl GEONOVATION avril 2009.

Construction

- Présence de nombreuses fissures disséminées sur le bâti.
- Perte d'étanchéité de la toiture composée de plaque contenant de l'amiante.
- Présence d'infiltration dans la dalle au premier niveau du fait du mauvais état des canalisations.
- Carences au regard des obligations et conditions d'exercice des agents d'exploitation (vestiaires, salle de restauration et de repos...).
- Non-conformité du poste de secours.
- Non-conformité des accès publics et notamment de l'organisation effective des zones pieds chaussés et nus.
- Accès aux installations techniques non sécurisés par rapport à la circulation du public.
- Etat général de vieillissement avancé (façade, toiture, vestiaires, appartement,...).
- Bâtiment non conforme aux règles d'accès des personnes à mobilité réduite (accès général, sanitaires,...).
- Local d'encaissement non sécurisé



Coûts des travaux de désamiantage : 30 000 € HT.

Devis pour la pose d'une toiture en cours de réalisation.

Les bassins

- Fissures sur les margelles du bassin sportif.
- Absence d'étanchéité des goulottes du bassin sportif.
- Le volume, la localisation de la pataugeoire sur le site ne permet pas des conditions optimales de sécurité, et ne renvoient aucun signe attrayant ou ludique.
- Fragilité de la coque polyester du bassin d'apprentissage du fait que celui-ci n'épouse plus par endroit le bassin béton.
- Affaissement du bassin sportif.

Hydraulique

- Débit de renouvellement des eaux de bassin insuffisant.
- Entretien des équipements filtrants (vidange des filtres à sable et changement de la masse filtrante).
- Non dissociation des systèmes hydrauliques et de traitement des 3 bassins.
- Non traitement des eaux chlorées et de nettoyage avant rejet dans le réseau des eaux usées et pluviales.
- Absence de débitmètre sur les pompes de circulation qui entraîne une circulation d'eau non linéaire et par incidence un recyclage des eaux inégal



Electrique

- Importantes anomalies des circuits électriques.
- Présence d'un transformateur Pyralène (2010 est la date d'élimination fixée par arrêté et concernant ce type d'équipement).
- Absences de points d'alimentation électrique sur les espaces verts.

Coûts prévisionnels de mise en conformité électrique (normes et règles de sécurité) : 20 000 € HT.

Chauffage

- Vétusté des réchauffeurs électriques entraînant une surconsommation anormale.
- Performances du tapis solaire non-exploitées en totalité (programmateur et capteurs solaires automatiques hors service).

Coûts de la remise en état du programmateur du tapis solaire : 2 000 € HT



Traitement de l'eau

- Vétusté des filtres à sable, la date du dernier nettoyage de la masse filtrante est inconnue.

Les abords et espaces verts

- Effondrements partiels des dalles de plage qui provoquent de nombreuses irrégularités de niveau.



*Coûts prévisionnels de la sécurisation
du local accueil du public : 5 000 € HT*



... / ...

Pour conclure

Du point de vue de la fréquentation enregistrée on peut dire que la saison 2009 aura été plutôt correcte, ceci principalement en raison d'excellentes conditions météorologiques.

Les incidents techniques et les événements liés au changement des personnels n'ont pas engagé de grandes perturbations sur l'accueil du public et plus généralement sur le fonctionnement du service.

On observe toutefois que l'exploitation des bassins nautiques reste en permanence en équilibre instable. En effet l'état de l'équipement, le manque de formation des agents techniques entre autre, ne favorisent pas un fonctionnement rationnel et par incidence perturbe toutes perspectives prévues en début de saison.

Il serait judicieux en vue de la préparation de la saison 2010, de se positionner sur l'avenir de l'établissement. Les décisions prises, permettront ainsi de retenir les opportunités de travaux à engager et par la même d'en définir la programmation.